

**ETUDE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(Formulaire à nous retourner complété et signé)**

Dossier n°	
PRJ	

INFORMATIONS GENERALES

> **Nature de la demande**

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une création d'un dispositif d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire d'une construction
- de la réhabilitation d'une installation sans permis de construire

> **Coordonnées du propriétaire**

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Si entreprise, n° SIRET

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Code Postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Référence cadastrale (section/numéro) :

CARACTERISTIQUE DU PROJET

> **Caractéristique de l'immeuble**

Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle ? oui non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ? oui non

Détail des éléments qui seront conservés :

Type de résidence : Principale Secondaire Autre (préciser :

Combien de pièces principales* (pp) la construction compte-t-elle ?.....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

*Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les pièces principales sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

> **Mode d'alimentation en eau potable**

Adduction publique d'eau potable

Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ? oui non

Nb : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui : l'ouvrage est-il déclaré ? oui non

Nb : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine oui non

- L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinées à la consommation humaine ? oui non

- La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ? oui non

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 mètres d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

➤ **Collecte des eaux pluviales**

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?

oui non

NB : si non, une séparation sera obligatoire à mettre en œuvre

➤ **Caractéristique du terrain**

Existence d'une étude de sol spécifique ?

oui non

N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier

Surface totale : m²

Pente existante : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %

Terrain inondable : oui non ne sait pas

Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :

oui non

Observations (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) :

.....
.....
.....

➤ **Caractéristique de l'installation projetée**

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation devront obligatoirement figurer à l'échelle).

Partie réservée au SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?

oui non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires

(proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)

oui non

INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIFS DE TRAITEMENT PAR LE SOL OU PAR UN MASSIF RECONSTITUE

Prétraitement et ou traitement primaire

Bac à graisse

200 litres (eaux de cuisine)

500 litres (toutes eaux ménagères)

Autre volume :litres

NB : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m)

Fosse toutes eaux Volume :m³

Pré-filtre (décolloïdeur) Volume : m³

Est-il intégré à la fosse ? oui non Ne sait pas

Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :.....

Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :.....

.....
.....

Le volume du bac à graisse est-il adapté ?

oui non

Le volume de la fosse est-il adapté ?

oui non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?

oui non

Dispositif réglementaire ?

oui non

Traitement secondaire

Epandage par le sol en place

Tranchées d'épandage

Longueur=.....ml soittranchée(s) xm

Profondeur =m Largeur=.....m

Lit d'épandage

Surface=.....m² soitm xm

Profondeur =m

Epandage par massif reconstitué

Lit filtrant vertical non drainé

Lit filtrant drainé à flux vertical

Filtre à sable vertical drainé

} Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous

Longueur =m Largeur :.....m

Surface = m² Profondeur :m

Tertre d'infiltration

Hauteur =m

Longueur de base =.....m Longueur au sommet =.....m

Largeur à la base =.....m Largeur au sommet =.....m

Lit filtrant drainé à flux vertical à massif zéolithe

Fournisseur=

Surface de filtration =m²

Partie réservée au SPANC

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)

oui non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil?

oui non

INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIERE AGREEE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :

.....

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement (en équivalent-habitant) :EH

Filière règlementaire ?

oui non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

oui non

DISPOSITIF ANNEXES EVENTUELS

Chasse automatique (chasse à aujet, aujet basculant)

Volume de la bâchée =L

Pompe ou système de relevage =L

Usage : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

oui non

Modalités d'évacuation des eaux traitées

Par infiltration dans le sol en place

Tranchée d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)

Longueur= ml soittranchée(s)x.....m

Profondeur=.....m

Lit d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)

Surface=.....m² soitm x.....m

Profondeur=.....m

Par un rejet vers le milieu hydraulique superficiel

N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)

Cas de rejet par infiltration : le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?

oui non

Cas de rejet en milieu superficiel : aucune autre solution n'est envisageable ?

oui non

Fossé existant : préciser le type d'exutoire du fossé

(si connu) :

Propriétaire/Gestionnaire :

Cours d'eau, mare, étangs, etc. : nom (si connu) :

.....

Propriétaire/Gestionnaire :

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ? oui non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

Par rejet dans un puits d'infiltration

(joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

Le pétitionnaire possède-t-il
l'autorisation de rejeter ?

oui non

Cas de rejet dans un puits : Le
rejet est-il autorisé ?

oui non

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- A autoriser les agents du SPANC de FLERS AGGLO à pénétrer sur sa propriété pour effectuer les contrôles de son installation d'assainissement non collectif ;
- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A ne pas réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées) ;
- A s'acquitter des redevances prévues dans le règlement de service du SPANC fournit avec le présent formulaire dès réception de la facture
-

Fait à : Le :

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE

CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D'INSTALLATION (PARTIE RESERVEE AU SPANC)

Projet conforme à la réglementation en vigueur

Projet non conforme à la réglementation en vigueur

Modification à réaliser/Commentaires

.....
.....
.....

Visa du technicien Nom : Le : Signature :	Visa Du Vice-Président chargé de l'Assainissement Le : Signature :
---	---